



L'info du Parc

Avril 2025



©PNRHJ/Metam production

A la Une

Moins utiliser sa voiture dans le Haut-Jura ? Difficile... mais on peut essayer !

Dans nos régions de moyenne montagne, où le relief et le manque d'alternatives rendent l'usage de la voiture quasi incontournable, faire évoluer nos pratiques de mobilité apparaît bien souvent compliqué. Si la volonté de réduire notre dépendance à la voiture est partagée par beaucoup, il est important de reconnaître que changer nos habitudes est un processus long et progressif.

LYVIA, des services de mobilité durable déployés sur le Haut-Jura

Depuis 2011, différentes initiatives ont été engagées par le Parc et les collectivités pour **déployer des services de mobilité sur le territoire : dispositif de covoiturage Arc Jurassien, bouquet d'équipements et de services LYVIA dont box et arceaux de stationnements vélo, location longue durée de VAE, atelier d'auto-réparation de vélos, autostop organisé avec Rezo Pouce, autopartage de voitures électriques avec Citiz...**

Malgré le déploiement de services de mobilité, de nombreux freins demeurent à l'usage des alternatives à la voiture individuelle. Au-delà des freins bien réels concernant les horaires et la fréquence des transports en commun, ou le manque de voies cyclables, il y a aussi la

question de changer nos habitudes qui se heurtent à de multiples obstacles, parfois irrationnels.

Comment faire évoluer collectivement nos pratiques de mobilité ?

C'est tout l'objet de la démarche d'accompagnement portée par le Parc du Haut-Jura en lien avec les 4 Communautés de communes du Pays du Haut-Jura*. L'objectif ? **Faciliter l'appropriation des services de mobilité sur le territoire en s'appuyant sur un réseau d'acteurs et d'habitants engagés pour développer des pratiques de déplacement plus durables.**

Concrètement, le Parc déploie des actions d'animation et de communication à destination des habitants, des entreprises et des scolaires : réalisation de vidéos « témoignages », animations « mobilité » lors d'évènements, formations « Savoir Rouler à Vélo » pour les scolaires, accompagnement des entreprises, organisation de rencontres des acteurs de la mobilité...

La démarche vous intéresse ? Vous pouvez devenir un "acteur-relais" de la démarche et contribuer à l'appropriation des services de mobilité dans vos réseaux. N'hésitez pas à rejoindre [le groupe Facebook "Se déplacer autrement sur le Haut-Jura avec Lyvia"](#) ou à nous écrire à lyvia@parc-haut-jura.fr !

[Rejoindre le groupe Facebook](#)

*Haut-Jura Arcade, Haut-Jura Saint-Claude, La Grandvallière et Station des Rousses



©PNRHJ/Metam production

6 vidéos pour changer de regard sur nos pratiques

Six vidéos LYVIA mettent en avant les services de mobilités durables du territoire et incitent les habitants à changer leurs pratiques. Cinq haut-jurassiens relèvent des défis de déplacements décarbonés dans les vidéos "Cap ou pas cap de...". Une sixième vidéo est quant à elle dédiée à la sécurité à vélo. Elles



©PNRHJ/Instapade studio

Savoir Rouler à vélo

Ce printemps, 8 écoles primaires du Pays du Haut-Jura bénéficient du programme « Savoir Rouler à Vélo ».

Grâce à 10 heures d'enseignement dispensées avant l'entrée en collège les enfants apprennent à être autonomes à vélo et à adopter des réflexes de mobilités décarbonées dès le plus jeune âge.



©PNRHJ/Metam production

Et si vous leviez le pouce ? 6 minutes d'attente en moyenne

Rezo Pouce, c'est un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien entre habitants. Mis en place par certaines Communautés de communes du territoire et le Parc, les arrêts sont matérialisés sur le terrain. Avec l'appli Mobicoop, il est très facile de faire de

seront dévoilées au fur et à mesure de l'année sur nos réseaux sociaux.

Les séances sont animées par le CPIE du Haut-Jura et un animateur de SRAV.

l'autostop en toute sérénité.

[En savoir plus](#)

[Voir les premières vidéos](#)



"Mai à vélo" est un challenge national qui vise à inciter à la pratique du vélo en mettant en concurrence des "communautés". Le but est donc de **parcourir collectivement des kilomètres à vélo et se mesurer aux autres collectifs. Le dispositif utilise l'application Géovélo pour comptabiliser vos kilomètres puis établir différents classements.** Depuis 2023, le Parc du Haut-Jura propose ce challenge à son territoire et ses habitants en créant sa communauté. **Prêt à relever le défi ? Rendez-vous en juin pour relever les compteurs !**

[Participer au challenge](#)

Vers un futur plus durable

Agir sur nos pratiques en développant une offre de mobilité durable accessible au plus grand nombre est **essentiel non seulement pour relever les défis du changement climatique, mais aussi pour garantir une meilleure qualité de vie. Ces enjeux sont ainsi au cœur du [projet de Charte 2026-2041](#), dont le fil conducteur est l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.** L'objectif est d'améliorer l'organisation des services de mobilité, de développer davantage d'alternatives à la voiture individuelle, et de permettre à un maximum de personnes de s'approprier ces offres.

L'Art ouvre de nouvelles portes

Cette exposition vous est proposée par **le collectif d'artistes féminines du Haut-Jura OURSE** dans le cadre d'un appel à initiative lancé par le Parc en 2024.

Chacune des 7 artistes s'est emparée d'une porte comme support pour laisser libre cours à sa créativité et proposer sa vision de la Trans'ition. Des enfants du Haut-Jura vont s'exprimer sur une huitième porte vierge lors d'ateliers animés par deux "OURSES".

Les huit portes sont exposées à la Maison du Parc du 17 avril au 13 juin avant de partir chacune de leur côté en vacances d'été aux huit coins du Parc.

Vous voulez participer, facile ! Allez voir les portes, choisissez avec laquelle vous souhaitez jouer et répondez à une question sur celle-ci

[Jouer !](#)



Une 8ème porte pour que petits et grands s'expriment ! Au cours d'ateliers avec Crash Méduse et/ou Marine Egraz vous êtes invité à donner votre perception des transitions sur une œuvre collaborative, une porte collective.

[le 23 avril avec Marine Egraz](#)

[le 30 avril avec Crash Méduse](#)

Focus sur deux artistes et leur œuvre



Marion Brand ©PNRHJ/S et E.Godin

Marion Brand et son œuvre *Voyage - Voyage*

Relativement préservé de l'industrie et de l'agriculture intensive, le massif du Jura est sans nul doute un lieu d'attraction pour les voyageurs en quête de nature et d'authenticité. Cependant, comment garantir l'accès à ce territoire fragile tout en veillant à sa préservation, dans une société qui massifie le tourisme et dégrade les conditions d'habitabilité pour les populations autochtones, humaines et non-humaines ?

Avec cette œuvre, Marion Brand questionne l'imaginaire collectif autour du loisir et notre façon de « consommer » le paysage. Ainsi, elle invite chacun et chacune à imaginer des scénarios possibles pour l'avenir du tourisme local, aujourd'hui vital à l'économie du territoire, et confronté à des enjeux sociaux et environnementaux majeurs.

[Lire le portrait de Marion](#)

Mathilde Poncet et son œuvre *Les droits du sauvage*

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité il est temps de bouleverser les institutions humaines afin de donner de la voix à ceux que le capitalisme exploite : les non-humains et les écosystèmes. Pour cela, l'Occident dispose d'un outil révolutionnaire : le Droit. Ici nous parlons de droits véritables et profonds, des droits universels. Que se passerait-il si nous appliquions ce système juridique à la Nature ? Si l'on donnait les moyens aux non-humains de se défendre ? Si l'on faisait passer les intérêts des écosystèmes avant ceux des grandes entreprises ?

Sur cette porte, Mathilde Poncet a reproduit le texte de la Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère (proclamée en 2010 en clôture de la Conférence mondiale des peuples contre les changements climatiques, à l'initiative des peuples



amérindiens) et a imaginé 8 situations mettant en pratique ce droit.

Mathilde Poncet ©PNRHJ/S et E.Godin

[Lire le portrait de Mathilde](#)

Le Parc en actions



Une zone de tranquillité pour les milieux naturels des 4 lacs

Du 15 avril au 15 septembre

Une zone de tranquillité volontaire pour les milieux naturels et la faune a été instaurée au printemps 2021. L'opération, associée à d'autres mesures comme la sécurisation du cheminement le long d'Ilay ou la mise en place de barrières sur les chemins forestiers, a eu un effet bénéfique et suscité de bons retours de la part des locaux. Elle a donc été reconduite chaque année depuis 2021, sur le même zonage : la zone de tranquillité se trouve entre les lacs d'Ilay, du Petit et du Grand Maclu, et inclut également l'île de la Motte et les zones de rivage.

Elle a pour objectif de préserver la quiétude sur un secteur regroupant des milieux naturels représentatifs du site (boisements, prairies, milieux humides, tourbières, berges des lacs).

Matérialisée par des banderoles, cette zone de tranquillité est mise en place entre le 15 avril et le 15 septembre, période la plus sensible pour la faune.

Dans un souci de protection d'une faune et d'une flore fragiles, les promeneurs sont donc invités à rester sur les nombreux sentiers balisés, ceux-ci permettant de découvrir les plus beaux paysages du site. Pour rappel, les feux et le camping sont strictement interdits et il est fortement encouragé de tenir son chien en laisse.

[Lire le communiqué de presse](#)



©PNRHJ



[Accéder au podcast](#)



NOUVEL ÉPISODE

Série "La forêt" - épisode 6 -

Le coq de bruyère en danger

Le Grand Tétras, oiseau emblématique du Haut-Jura est pourtant en sursis avec moins de 270 individus* sur le territoire. Le Groupe Tétras Jura nous en dit plus sur les actions de préservation et le rôle que chacun, professionnel comme grand public peut mener pour préserver l'espèce. Il n'est pas encore trop tard !

 Prochain épisode "Le chant des oiseaux sylvestres" de la série «la Forêt» courant mai !

*chiffre de 2021

Retour en images

Vers une probable stratégie transfrontalière

Le Syndicat mixte du Parc, l'Association pour le Développement des Activités Économiques de la Vallée de Joux (ADAEV) et d'autres partenaires se sont réunis le 17 mars dernier, constatant des enjeux transfrontaliers similaires en matière d'adaptation touristique, de mobilité... De fait, **le Parc et ADAEV ont déposé une candidature, pour faire financer une stratégie territoriale commune. La sélection des projets**



Comité de projet du 17 mars 2025 ©ADAEV

soutenus par le dispositif INTERREG
sera connue courant mai

Démantèlement des lignes haute tension sur la Réserve naturelle régionale (RNR) des Tourbières du Bief du Nanchez

Dans le cadre du démantèlement de la ligne haute tension Champagnole-Génissiat, l'entreprise RTE est intervenue dans la RNR des tourbières du Bief du Nanchez pour le retrait de deux pylônes. Une fois la méthode validée avec le Comité consultatif, les travaux ont permis le retrait des câbles, puis des pylônes. **Les opérations se sont bien déroulées, sans dommage pour la réserve et avec un gain du point de vue paysager.**



©PNRHJ



Margot Joret ©PNRHJ/JB.Strobel

Une chargée de mission Santé au Parc

Margot Joret rejoint l'équipe du Parc sur un tout nouveau poste : animatrice Santé pour une durée de 1 an avec possible renouvellement. Elle sera **en charge d'un diagnostic des services et besoins de santé sur le territoire puis de l'élaboration d'un plan d'actions** pour répondre aux enjeux dans ce domaine. On vous tient informé de l'avancée de son travail dans nos News, sur nos réseaux sociaux et notre site internet.



Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

www.parc-haut-jura.fr

Protection de vos données personnelles

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse parc@parc-haut-jura.fr

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>